

Les lycéens en Bretagne

Auteur : Magali Février (Insee)

Près de 122 000 lycéens en Bretagne

À la rentrée 2018, 121 700 jeunes sont inscrits dans un des 239 lycées bretons, en vue de l'obtention d'un CAP ou d'un baccalauréat. Plus de 70 % des établissements de la région sont sous l'autorité académique de l'Éducation nationale (*figure 1*). Trois autres ministères ayant compétence dans le système éducatif sont également présents en Bretagne. Avec 61 lycées répartis sur 65 sites, le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation regroupe plus d'un quart des sites d'enseignement en lycée de la région. La Bretagne se positionne au 4^e rang des régions françaises pour l'enseignement agricole. Elle se démarque également de la plupart des autres régions avec la présence de 4 lycées maritimes sur les 12 existant en France. Ils relèvent du ministère de la Transition écologique et solidaire. En outre, le lycée naval basé à Brest est l'un des 6 lycées

de la métropole dépendant du ministère des Armées.

Plus de 90 % des lycéens bretons fréquentent un établissement relevant de l'Éducation nationale (*figure 2*). Trois types de lycées accueillent ces élèves : les lycées généraux et technologiques, les lycées professionnels et aussi les lycées polyvalents qui proposent les deux voies d'enseignement. La voie d'enseignement général ou technologique est choisie par 81 400 lycéens. Les jeunes scolarisés en 1ères et terminales sont majoritairement dans une des trois filières du bac général, et moins nombreux à préparer un bac technologique. En parallèle, 28 600 élèves préparent un bac professionnel ou un CAP en deux ans.

Représentant 26 % des établissements régionaux, les lycées agricoles accueillent 9 % des effectifs de lycéens bretons. Présents sur l'ensemble de la région, ils sont donc de taille plus réduite que ceux relevant de l'Éducation nationale. Les lycées agricoles sont des lycées d'enseignement général ou technologique, des lycées professionnels ou des maisons familiales rurales (MFR). Les diplômes délivrés sont des baccalauréats professionnels, mais aussi des baccalauréats technologiques, des CAP et, de façon plus marginale, des baccalauréats généraux. Les formations professionnelles dispensées sont en lien avec l'agriculture, l'horticulture, mais concernent également un éventail de disciplines beaucoup plus large.

Dans les lycées maritimes, basés à Étel, Le Guilvinec, Paimpol et Saint-Malo, les enseignements sont très spécialisés, portant sur les métiers de la mer (pêche, aquaculture, navigation...). Sur l'ensemble des 2 000 jeunes suivant une formation initiale dans un lycée maritime au niveau national,

la Bretagne en accueille une part importante, de l'ordre de 30 %. Cela s'explique par le poids économique et historique de l'économie maritime dans la région. Les diplômes dispensés vont du CAP au baccalauréat professionnel.

Par ailleurs, certains lycées proposent des enseignements post-bac. Il s'agit par exemple des formations au brevet de technicien supérieur (BTS) qui maillent largement la Bretagne ou des classes préparatoires aux grandes écoles qui présentent une répartition plus concentrée. Près de 19 000 jeunes sont inscrits dans ces cursus, avec une prépondérance dans les lycées de l'Éducation nationale. Dans ces derniers, les élèves scolarisés en post-bac représentent 13 % des effectifs des lycéens. Cette part s'avère légèrement inférieure à celle observée dans les lycées agricoles où, en moyenne, près de 16 % des élèves sont en BTS ou classe préparatoire.

Le poids de l'enseignement privé : une caractéristique de l'offre d'éducation en Bretagne

La présence affirmée de l'enseignement privé (sous contrat) est une des spécificités de la région, comme dans celle des Pays de la Loire. Ainsi, plus de 43 % des lycéens bretons sont inscrits dans ce type d'établissement (*figure 3*), alors que cette part est deux fois plus faible au niveau national (20 %). Sur ce critère, la Bretagne devance l'ensemble des autres régions. Le Morbihan, avec près d'un élève sur deux (47 %) et le Finistère (44 %) se situent parmi les départements français dans lesquels la proportion d'élèves scolarisés en lycée dans un établissement privé est la plus élevée. En Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor, cette part est un peu plus faible (respectivement 36 % et 33 %).

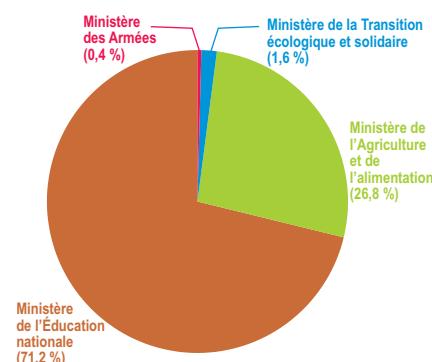
Déclinée par voie d'enseignement, la part de l'enseignement privé est significativement plus élevée dans l'enseignement agricole, aussi bien en Bretagne qu'au niveau national. Dans la région, près de 80 % des élèves de lycée agricole fréquentent ainsi un établissement privé.

Une majorité de jeunes entre 15 et 17 ans en lycée

Les jeunes de 15 à 19 ans représentent 6 % de la population résidente en Bretagne, comme dans la plupart des régions de la

1 239 lycées bretons dépendant de 4 ministères

Répartition des lycées suivant le ministère d'appartenance



Source : Rectorat de Rennes, Draaf Bretagne, Dirm Namo, ministère des Armées. Rentrée 2018.

2 Deux tiers des lycéens bretons choisissent la voie générale ou technologique en 2018

Répartition des lycéens selon la voie d'enseignement choisie en 2018

	CAP - Seconde à Terminale		Prépa et BTS (nombre)	Ensemble
	Nombre	%		
Éducation nationale	109 946	90,5	16 861	126 807
donc : enseignement général et technologique	81 358	66,8		
enseignement professionnel	28 588	23,5		
Enseignement agricole	10 950	9,0	2 000	12 950
donc : enseignement général et technologique	1 681	1,3		
enseignement professionnel	9 255	7,0		
Enseignement en lycées maritimes	617	0,5	83	700
Ministère des armées	218	0,2	49	267
Ensemble	132 667	100,0	18 993	140 724

Source : Rectorat de Rennes, Draaf Bretagne, Dirm Namo – Rentrée 2018.

métropole. La région se distingue par une proportion élevée de jeunes en études (83 %), soit 2 points de plus que la moyenne nationale. Seule l'Île-de-France devance la Bretagne avec plus de 85 % de jeunes scolarisés. Par ailleurs, la formation professionnelle par l'apprentissage attire 6 % des jeunes Bretons, proportion dans la moyenne nationale.

La population lycéenne a en majorité entre 15 et 17 ans, cette tranche d'âge représentant 81 % des effectifs en Bretagne. Cependant, les jeunes inscrits dans une formation professionnelle sont un peu plus âgés. Près de 30 % d'entre eux ont 18 ans ou plus, contre moins de 20 % dans les séries générales et technologiques. Le taux de scolarisation des 15-17 ans est plutôt élevé (88 % en Bretagne contre 86 % en France). Il est de 95 % pour les 15 ans, 90 % pour les 16 ans et frôle 80 % à 17 ans. Les filles sont plus souvent scolarisées que les garçons, avec un écart de 1 à 3 points suivant l'âge. À peine 40 % des jeunes de 18 ans et moins de 20 % de ceux ayant 19 ans sont encore lycéens. Une fois obtenu leur diplôme, la plupart poursuivent leurs études (université, BTS, IUT ou grandes écoles) ou s'insèrent sur le marché du travail.

Plus de la moitié des lycéens dans les territoires les plus urbanisés

L'offre éducative et le nombre d'élèves ne se répartissent pas uniformément dans la région. Selon le découpage par Bassin d'animation de la politique éducative (Bape), construit afin d'assurer une cohérence de parcours de l'élève sur l'ensemble de sa scolarité (*définitions*), deux territoires (Rennes et Brest) concentrent plus d'un tiers des lycéens de la région (*figure 4*). Devançant l'ensemble des autres territoires en capacité d'accueil des lycéens, le Bape de Rennes regroupe près de 25 000 élèves, soit 20 % des lycéens bretons. Les trois quarts des lycées de ce Bape sont situés dans les communes les plus urbanisées de Rennes Métropole. Trois Bape accueillent chacun plus de 11 000 élèves, ce qui représente entre 10 % et 12 % des lycéens de la région. Le Bape de Brest propose une offre concentrée autour de la métropole de Brest. Il en est tout autrement pour les deux autres Bape, Auray-Ploërmel-Vannes et Quimper dans lesquels les lycées se situent dans des villes de taille moyenne.

3 Une présence particulièrement forte des établissements privés en Bretagne, encore plus marquée dans l'enseignement agricole

Répartition des lycéens selon le statut de l'établissement et la voie d'enseignement choisie

	Bretagne	France métropolitaine	
	Nombre	% privé	% privé
Éducation nationale	109 946		
<i>dont : enseignement général et technologique</i>	81 358	40,3	20,8
<i>enseignement professionnel</i>	28 588	40,0	20,0
Enseignement agricole	10 936	79,0	61,6
Enseignement en lycées maritimes	617	0,0	0,0
Ministère des armées	218	0,0	0,0
Ensemble	121 717	43,5	22,9

Source : Rectorat de Rennes, Draaf Bretagne, Dirm Namo – Rentrée 2018.

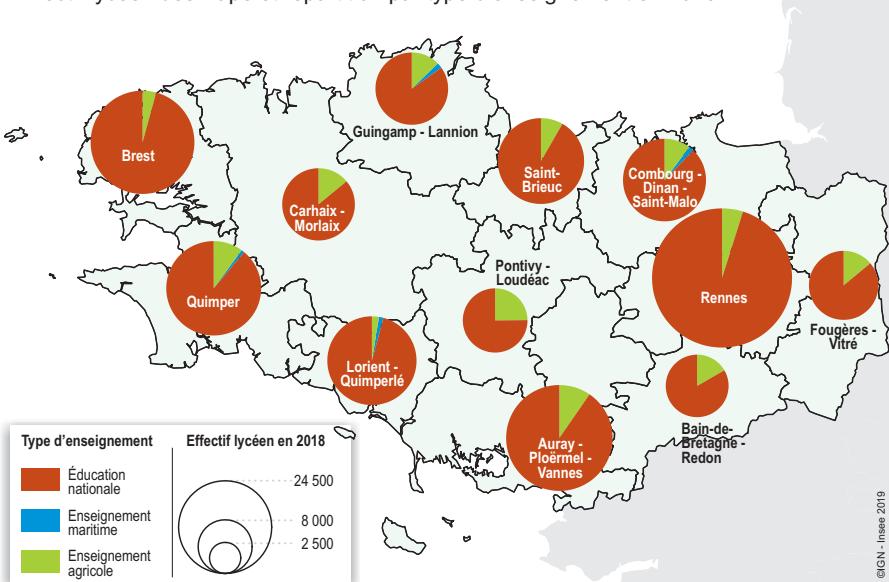
D'autres Bape, plus ruraux, présentent une offre en enseignement agricole plus présente qu'ailleurs. Il s'agit notamment des cinq plus petits Bape en termes d'effectif lycéens avec pour chacun d'entre eux moins de 6 500 élèves (Carhaix-Morlaix, Fougères-Vitré, Guingamp-Lannion, Bain-de-Bretagne-Redon et Pontivy-Loudéac). En effet, si les jeunes fréquentant un lycée agricole représentent à peine 9 % des effectifs dans la région, voire moins dans les Bape les plus urbanisés, leur part est supérieure à 13 % dans les territoires de

Carhaix-Morlaix, Fougères-Vitré et Guingamp-Lannion. Elle atteint même 16 % à Bain-de-Bretagne-Redon et 25 % à Pontivy-Loudéac.

Entre ces deux situations, se trouvent les Bape de Lorient-Quimperlé, de Saint-Brieuc et de Combourg-Dinan-Saint-Malo. Chacun de ces Bape regroupe de 8 000 à 10 000 lycéens. Les lycées y sont localisés dans plusieurs villes, Lamballe ou Dinan par exemple, couvrant ainsi plus largement les territoires concernés. ■

4 Quatre Bape concentrent plus de la moitié des lycéens bretons

Effectif lycéen des Bape et répartition par type d'enseignement en 2018



Source : Rectorat de Rennes, Draaf Bretagne, Dirm Namo – Rentrée 2018.